

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CL 2017/67-SCH  
Juillet 2017

**Aux:** Points de contact du Codex  
Points de contact des organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du Codex

**Du:** Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

**Objet :** **DEMANDE DE PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX POUR LE COMITÉ DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES**

**Date limite:** 31 mai 2018

**Propositions** à:

National Codex Contact Point of India (NCCP)  
Food Safety and Standards Authority of India  
Ministry of Health and Family Welfare  
FDA Bhawan, Kotla Road, New Delhi -110002  
INDE  
Tél.: +91-11-23237439  
Courriel: [codex-india@nic.in](mailto:codex-india@nic.in)

Dr Dinesh Singh Bisht  
Liaison Officer, Secretariat, Codex  
Committee on Spices and Culinary  
Herbs  
INDE  
Courriel: [ccsch@indianspices.com](mailto:ccsch@indianspices.com)

**Avec copie au:**

Secrétariat,  
Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes  
alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome,  
ITALIE  
Courriel: [Codex@fao.org](mailto:Codex@fao.org)

## CONTEXTE

Le Comité sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH) est convenu que des propositions concernant de nouveaux travaux seraient demandées par le biais d'une lettre circulaire<sup>1</sup>, et que ces propositions seraient examinées par un groupe de travail intrasession chargé de formuler des recommandations pour la plénière.

## DEMANDE DE PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX

Les membres et observateurs du Codex, comme indiqué ci-dessus, sont invités à soumettre des propositions de nouveaux travaux pour le Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires (CCSCH). Veuillez noter que, durant l'examen des propositions de nouveaux travaux, le Comité tiendra compte de la stratégie de regroupement des épices et des herbes culinaires convenue par le CCSCH à sa troisième session<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> REP14/SCH, par. 21 à 44.

<sup>2</sup> REP17/SCH, par. 61 à 69.